



BUDGET PRIMITIF 2018

Note de présentation



12 Avril 2018

SOMMAIRE

1. Grandes tendances du budget 2018	1
1.1. Un budget en équilibre de 2 847 254 €	1
1.2. Synthèse des principaux postes pour les deux sections	1
1.3. tendances d'évolution des dépenses et recettes REELLES	2
2. Budget de fonctionnement	3
2.1. Dépenses de fonctionnement	3
2.2. Recettes de fonctionnement	7
3. Section d'investissement	10
3.1. Dépenses d'investissement	10
3.2. Recettes d'investissement	11
4. Situation des emprunts	11

Annexes

- Détails sur certains postes de dépenses de fonctionnement

1. GRANDES TENDANCES DU BUDGET 2018

1.1. UN BUDGET EN EQUILIBRE DE 2 847 254 €

- **1 934 123 € en section de fonctionnement** (contre 1 990 933 € en 2017, 1 825 923 € en 2016 et 1 810 107 € en 2015) ;
- **913 130 € en section d'investissement** (contre 707 761 € en 2017, 922 996 € en 2016 et 915 889 € en 2015).

1.2. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX POSTES POUR LES DEUX SECTIONS¹

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES (1 934 123 €)		RECETTES (1 934 123 €)	
Charges à caractère général	521 522	Excédent de fonctionnement reporté de 2017	307 762
Charges de personnel	596 745	Produits des services	313 893
Atténuation de produits	172	Impôts et taxes	609 020
Dépenses imprévues	31 142	Dotations, subventions & particip.	605 798
Autres charges de gestion courante	275 471	Atténuation de charges	3 000
Charges financières	45 000	Autres produits de gestion courante	70 200
Charges exceptionnelles	500	Produits financiers	0
Opérations d'ordre entre sections	19 009	Produits exceptionnels	0
VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	444 562	Opérations d'ordre entre section	24 450
INVESTISSEMENT			
DEPENSES (913 130 €)		RECETTES (913 130 €)	
Déficit d'investissement reporté de 2016	279 978	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	444 562
Subventions d'équipement versées	14 240	Subventions d'investissement	115 935
Immobilisations en cours	83 961	Dotations, fonds divers et réserves	52 115
Opérations d'équipement	321 585	Excédent de fonctionnement capitalisé	279 978
Emprunts et dettes assimilées	123 945	Dépôts et cautionnements reçus	1 000
Autres immobilisations financières	41 040	Produits de cessions	100
Dépenses imprévues	23 500	Opérations d'ordre entre sections	19 009
Opérations d'ordre entre sections	24 450	Opérations patrimoniales	431
Opérations patrimoniales	431		

¹ Ces chiffres incluent les écritures d'ordre. Les sections suivantes présentent les dépenses et recettes réelles.

EXERCICES ANTERIEURS

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
Résultats antérieurs	392 596	Déficit antérieur (2016)	-111 282
Résultat 2017	195 144	Déficit 2017	-168 696
Total	587 740	Total	-279 978

Affectation du résultat :

- Couverture du déficit d'investissement : **279 978 €** (en recettes d'investissement 2018)
- Excédent reporté en fonctionnement : **307 762 €** (en recettes de fonctionnement)

BUDGET 2018

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES		DEPENSES	
Dépenses réelles	1 470 552	Dépenses réelles	608 271
Opérations d'ordre	19 009	Opérations d'ordre	24 881
Virement section Investissement	444 562	Solde exécution négatif reporté	279 978
Total	1 934 123	Total	913 130
RECETTES		RECETTES	
Recettes réelles	1 601 911	Recettes réelles (hors excédent)	169 150
Opérations d'ordre	24 450	Opérations d'ordre	19 440
Excédent de fonct. Reporté	307 762	Excédent de fonct reporté	279 978
Total	1 934 123	Virement section fonct.	444 562
		Total	913 130

1.3. TENDANCES D'EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES REELLES

FONCTIONNEMENT : Une augmentation plus rapide des recettes que des dépenses de fonctionnement

Des dépenses réelles de fonctionnement prévues (1 470 552 €) pratiquement stables (+0,1%)...	↘	Charges de personnel	-3,0%	-18 255 €
		Autres charges de gestion courante	-2,2%	- 6 293 €
		Charges financières	-10,0%	- 5 000 €
		Charges à caractère général	+6,1%	+ 29 874 €

Dans le même temps, les recettes réelles de fonctionnement prévues (1 601 911 €) augmentent de 2,2%...	↗	Impôts et taxes	+1,4%	+ 8 607 €
		Dotations, subventions	+6,5%	+ 37 068 €
		Autres produits de gestion courante	+2,1%	+ 1 450 €
		Produits des services et du domaine	-4,0%	- 13 152 €

INVESTISSEMENT : Une meilleure couverture des dépenses par les recettes

Des dépenses réelles d'investissement prévues (608 272 €) en augmentation (+9,5%) ...	↘	Emprunts (remboursement en capital)	-9,3%	- 12 665 €
		Immobilisations en cours et Opérations d'équipement, autres	+7,3%	+ 30 368 €

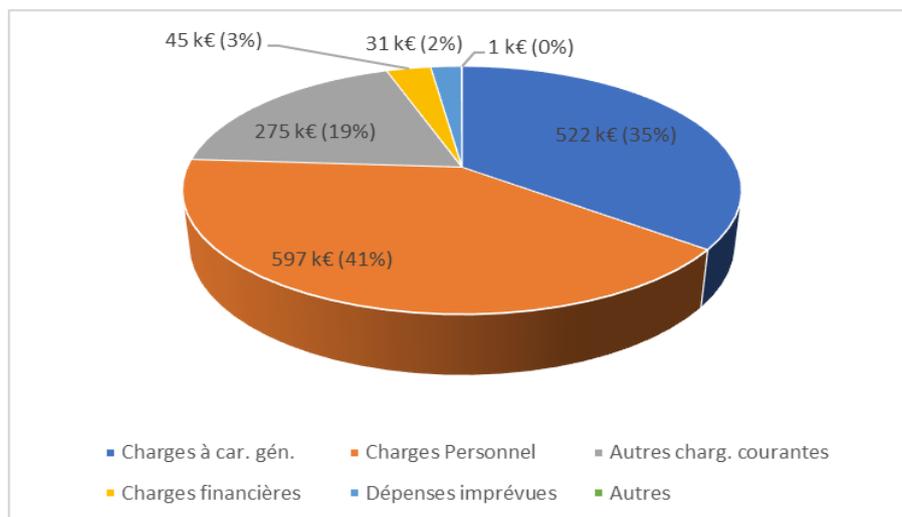
Et des recettes d'investissement prévues (449 128 €) très fortement accrues (subventions + mobilisation des excédents reportés pour couvrir un déficit d'investissement)	↗	Recettes d'équipement (subventions)	+233%	+ 81 118 €
		Recettes financières (yc excédent de fonct. capitalisés)	+137%	+ 192 414 €

2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

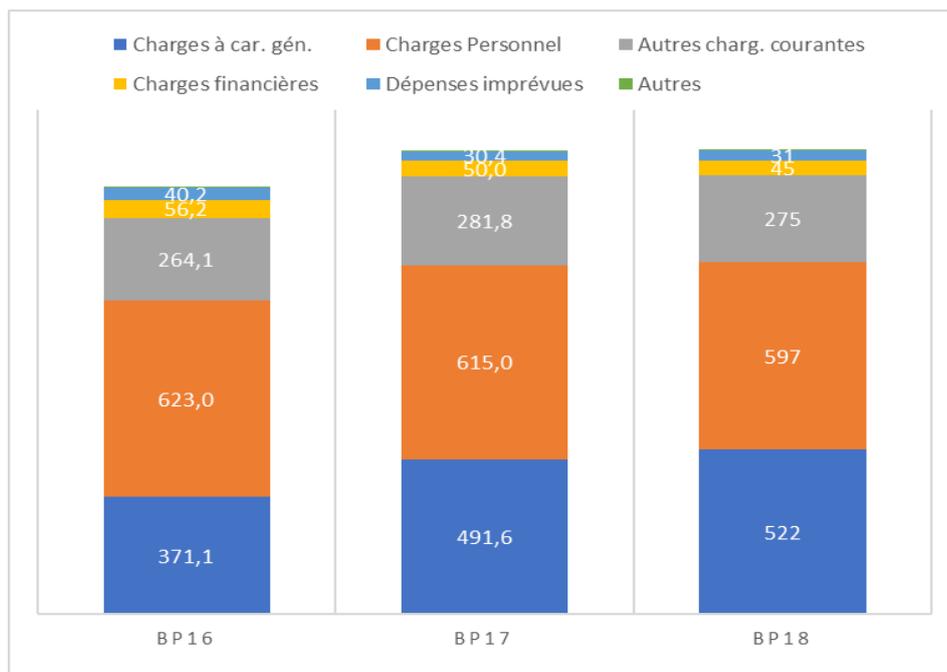
2.1. DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Graphique 1 – Ventilation des dépenses de fonctionnement prévues en 2018



Graphique 2 - Evolution de la structures dépenses de fonctionnement prévues (BP 2016 à BP 2018)



NB : L'accroissement des masses financières entre le BP 2016 et 2017 s'explique essentiellement par le changement des méthodes de comptabilisation des flux entre le budget de la commune et le budget du RPI.

CHARGES A CARACTERE GENERAL

Les charges à caractère général sont budgétées à 521 522 € en 2018 contre 491 648 € en 2017, soit un accroissement important (+6,1%). C'est le seul chapitre de dépenses de fonctionnement qui enregistre une augmentation.

Les montants ont été reconduits pour une bonne partie des lignes (combustibles, fournitures de petits équipements, fournitures administratives, locations mobilières, fleurissement, formation,...). Pour certains postes, une augmentation modeste des crédits a été retenue en tenant compte des réalisations et de l'évolution des besoins récurrents (ex : fournitures d'entretien, vêtements de travail, maintenance,...).

Cependant, des **variations significatives** concernent :

- **Principales hausses :**

Art.	Postes de dépenses	Var. (€)	Observations
6042	Achat prest. de services	+2 000	Fréquentation accrue de la cantine en 2017/18 (+700 repas)
60612	Energie – Electricité	+6 015	Reprise factures de 2017 arrivées tardivement et non payées en 2017
60633	Fournitures de voirie	+4 250	Besoins accrus en fournitures liés en particulier à l'empierrement des chemins, à l'aménagement des voies douces, aux travaux de la cour de l'Ecole et à l'aménagement du marking au port.
6226	Honoraires	+8 900	Poste budgétisé à 9 900 € = coût de l'expertise sur l'appartement au-dessus de la cantine.
6228	Divers	+2 300	Contrôle des hydrants (changement d'imputation / 2017)
62876	(DA)	+18 000	Nouvelles contributions annuelles versées à Dinan Agglomération
62878	A d'autres organismes (RPI)	+3 600	Augmentation des reversements au syndicat d'écoles en raison de la progression des recettes cantine (effet fréquentation)
6288	Autres services extérieurs	+3 725	En moins / 2017 : étude archives. En plus : étude CDG Cimetière (8695 € x 50%) + Disney (4500 €) + 4400 €.

Nouvelles charges introduites par la communauté d'agglomération (art. 62878) :

Le montant budgété pour 2018 comprend :

- L'instruction des autorisations des droits du sol (+ 12 000 €) : paiement à partir de 2018 des prestations du service urbanisme de Dinan Agglomération pour la délivrance des autorisations des droits du sol (qui restent une compétence communale) ;
- La participation au centre de loisirs du Quiou (+ 5 950 €) : Participation introduite par Dinan Agglomération suite au retour à la semaine de 4 jours. Base de l'estimation : 17 enfants x 35 semaines x 10 €).

Il était également prévu (cf. présentation du DOB 2018) d'inclure une participation au transport. Cette nouvelle taxe transport envisagée par Dinan Agglomération dans le cadre de sa compétence transport serait calculée en fonction de la masse salariale (0,38% de la masse salariale, soit 2 337 € sur base chap.012). L'application de cette taxe a été reportée en principe sur 2019.

- **Principales baisses :**

Art.	Postes de dépenses	Var. (€)	Observations
6068	Autres matières et fournitures	-11 150	Ajustement en fonction des travaux en régie prévus et au vu des réalisations des années antérieures
6188	Autres frais divers	-4 450	En moins / 2017 : étude CDG22 réorganisation des fonctions administratives

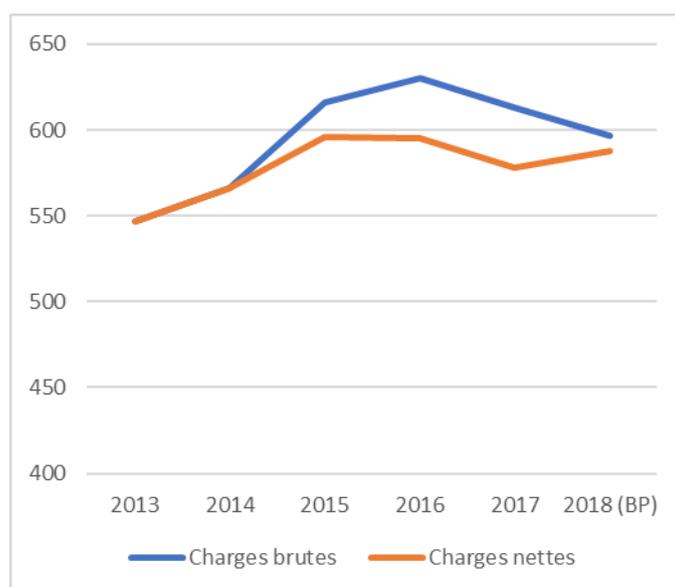
Les **principaux postes de dépenses liés aux travaux d'entretien** sont détaillés en annexe 1 et résumés ci-dessous :

Art.	Postes de dépenses	BP 2017	Réalisé 2017	BP 2018
Travaux en régie				
60633	Fournitures de voirie	24 600	14 160	28 850
6068	Autres fournitures (travaux sur bâtiments)	24 400	15 998	13 250
Travaux par entreprises				
615221	Entretien bâtiments publics	13 200	6 672	12 200
615231	Entretien voies	45 800	36 698	43 600
615232	Entretien réseaux	7 600	5 196	6 600

CHARGES DE PERSONNEL

Les **charges brutes de personnel totalisent 596 745 € sur le BP 2018, soit une baisse de 3,0%**. La baisse engagée en 2017 se poursuit à peu près au même rythme en 2018. Cependant, **le coût net** du personnel connaît une évolution différente : compte tenu de la fin des emplois aidés (le dernier CAE achevant son contrat en août 2018), il augmente en 2018 sans pour autant atteindre le pic atteint en 2015.

Graphique 3 – Evolution des charges de personnel (brutes et nettes) en k€



Le personnel titulaire représente les trois-quarts des rémunérations, les contractuels 22% tandis que les emplois aidés ne forment plus que 5% des rémunérations (contre 12% sur le BP 2017).

L'évolution des dépenses de personnel d'un budget à l'autre s'explique par un nombre important de mouvements enregistrés en 2017 et au cours du 1^{er} trimestre 2018. Ceux-ci concernent tous les services :

Service Administratif :	(en €)
Départ de la SG en retraite le 01/04/2018	- 43 100
Recrutement du nouveau Directeur des services (arrivé le 15/01/2018 avec donc un « tuilage » de 2 mois et demi)	+ 43 500
Départ d'un adjoint administratif en retraite le 01/03	- 33 500
Remplacement de l'adjoint administratif par un agent déjà en place (augmentation DHS de l'agent)	+ 3 860
Création d'un poste à mi-temps pour la comptabilité (augmentation DHS d'un agent)	+ 4300

Service Technique :	
Mutation d'un agent technique au 01/04/2017	- 9 083
Décès d'un agent technique au 03/11/2017	- 23 980
Transformation d'un poste de CDD en stagiaire adjoint technique à partir du 14/09/2017	+ 8 170
Recrutement d'un agent technique (CDD de 35h hebdomadaires, en année pleine sur 2018)	+ 15 000
Service scolaire et péri-scolaire :	
Baisse de la DHS de 2 ATSEM depuis le 01/09/2017 (arrêt des TAP) ;	- 2 515
Remplacement CAE parti au 31/12/2017 ;	+8 180
Recrutement de 2 CDD (1 à 19h30, 1 à 18h30) en remplacement des CAE à compter de Septembre	+ 9 400
2 CAE en 2018 (du 01/01 au 31/08/2018) contre 4 en 2017	- 31 000
Remplacement d'un agent (affecté au Service administratif) pour le service périscolaire	+ 9 700
Réserve pour remplacements divers	+ 2 000
Service bibliothèque :	
Baisse de la DHS de l'adjoint du patrimoine	- 2 000

En complément, les crédits de personnel 2018, initialement programmés pour 579 760 €, ont été augmentés de 17 000 € par l'ajout de deux dépenses additionnelles avec :

- le recrutement d'un agent saisonnier en CDD à plein temps pour 6 mois en vue d'appuyer le Service technique (pour un coût de 13 160 €) ;
- le prolongement potentiel du contrat de l'actuel animateur mis à disposition du Stade d'Evran à partir de septembre 2018 sur 4 mois dans le cadre d'un contrat aidé (pour un coût brut de 3 850 € avec subvention à 50% de la part salariale).

Ce point, comme la programmation des travaux en régie à laquelle il est lié, ont fait l'objet de discussions en Commission des finances. A moins de recettes de fonctionnement nouvelles (peu probables) et en fonction du taux de réalisation effectif des travaux, la programmation des dépenses de personnel 2019 devrait être plus « conservatrice ». Dans tous les cas, il importe que le budget soit établi non plus sur les seuls plannings de travaux mais sur un ventilation précise des volumes d'heures effectivement réalisées dans l'année.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Le chapitre connaît une baisse de 2,2% avec un montant budgété pour 2018 de 275 471 € contre 281 764 € dans le BP 2017. Les crédits pour ce chapitre continuent à être dominés par la contribution au RPI (140 676 € soit 51% du total du chapitre, avec cette année un très léger recul), suivie des indemnités des élus (46 100 € soit 17%), le service d'incendie (34 095 € soit 12%) et la contribution à l'OGEC (29 500 €, soit 11%).

- **Principales hausses :**

- Cotisation de sécurité sociale pour le maire (+ 500 €) ;
- Service d'incendie (+ 1 646 €²) ;
- Subvention d'équilibre au CCAS (+1 800 €) ;
- Fonds documentaire – achat de livres (+ 2 200 €) ;
- Dispositif Argent de poche (crédit passé de 315 € à 400 €).

- **Principales baisses :**

- Poursuite de la baisse des indemnités des élus qui, cotisations incluses, pèsent pour 8 700 € de moins par rapport au BP 2017 (effet en année pleine de la décision de certains élus de ne plus percevoir d'indemnités) et représentent une diminution de l'ordre de 12 000 € par rapport à 2015.

² Cette nouvelle augmentation notifiée en 2018 traduit une progression de la contribution de 14% depuis 2015, suite notamment à changement de mode de calcul. Il est question que la contribution au SDIS soit mutualisée dans le cadre de Dinan Agglomération.

- Crédits pour les frais de mission (très peu utilisés ; ex : 83 € en 2017)³ ;
- Subvention aux associations réduite pour la fraction allouée au Stade evrannais (-3 000 €) suivant les dispositions prises dans le cadre de la mise à disposition par la commune d'un animateur sportif pour 11 h/semaine.

CHARGES FINANCIERES

Le désendettement amorcé depuis 2015 et le degré de maturité du portefeuille et du remboursement des prêts en cours continue à se traduire par une baisse de la ponction liée au paiement des intérêts d'emprunts : **les crédits pour le BP 2018 sont de 45 000 € contre 50 000 € en 2017** (et 66 500 € en 2015).

DEPENSES IMPREVUES

Une provision de l'ordre de 30 000 € a été retenue en vue de parer à d'éventuelles dépenses imprévues qui pourraient être liées plus particulièrement aux possibles coûts supplémentaires liés au personnel (par ex. dans le cas de remplacement prolongé d'agents en congé maladie) ou encore à certains dépassements possibles sur des charges à caractère général.

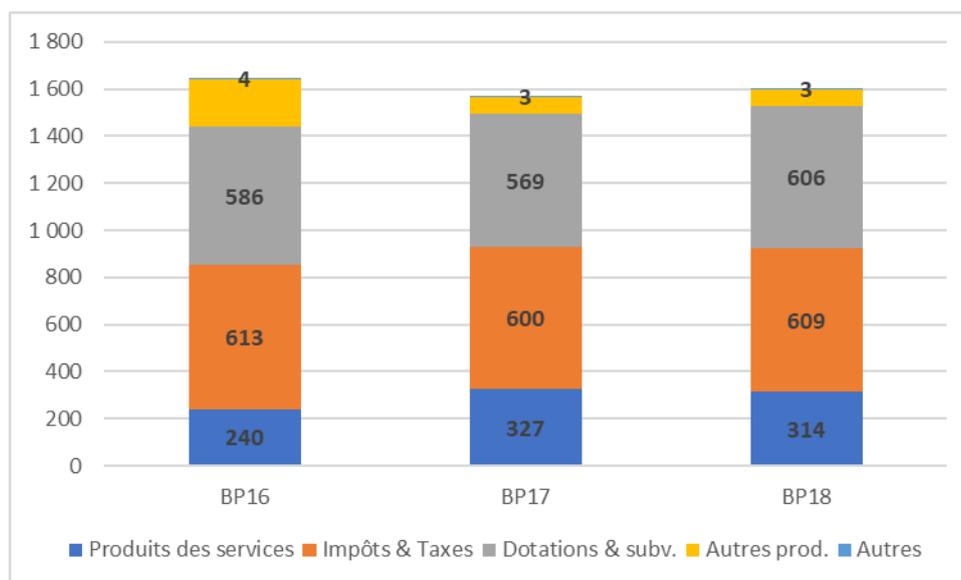
2.2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes réelles de fonctionnement sont budgétées à 1 601 911 € contre 1 567 938 € en 2017, **soit une progression de 2,2% (+ 33 973 €)**. Ce montant traduit un retour à la tendance enregistrée de 2014 à 2016 et caractérisée par une augmentation plus rapide des recettes de fonctionnement que des dépenses.

STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le graphique suivant met en évidence les évolutions pour les grandes catégories de dépenses :

Graphique 4 – Evolution des recettes réelles de fonctionnement BP 2016 à BP 2018 (en k€)



³ Rappelons également que les crédits sur la ligne Formation ont été supprimés en 2017 compte tenu de l'entrée en application du dispositif Droit Individuel à la Formation des Elus, financé par prélèvement sur les élus indemnisés.

PRODUITS DES SERVICES, DOMAINES ET VENTES DIVERSES

Les produits des services baissent de 4,0% (- 13 152 €) principalement en raison de la réduction de la contribution versée par le RPI à la commune au titre de la mise à disposition du personnel d'Evran. Celle-ci avait sensiblement augmenté en 2017 suite au changement de méthode de comptabilisation (en intégrant la totalité des coûts du personnel mis à disposition : scolaire, TAP, cantine, garderie, gestion administrative et comptable). La baisse de 2018 résulte logiquement de la suppression des TAP qui réduit donc le volume de travail mis à disposition du RPI par les agents de la commune d'Evran.

Les autres postes sont pratiquement reconduits à l'identique à l'exception de la ligne Redevance animation jeunesse (+ 3300 € en raison des recettes additionnelles liées au séjour Disney). On note quelques variations en plus (cantine) ou en moins (garderie) qui tiennent compte des prévisions de fréquentation pour les enfants scolarisés du RPI.

IMPOTS ET TAXES

L'évolution des **taux d'imposition** (part communale) pour les taxes foncières et les taxes d'habitation est reprise dans le tableau suivant :

Evolution des taux communaux d'imposition (2008-2018)

Imposition communale	2008	2009-2011	2012-2015	2016	2017	2018
Taxe d'habitation	13,23	14,00	15,10	15,10	14,55	14,00
Taxe foncière bâti	16,49	17,45	18,82	18,82	18,18	17,54
Taxe foncière non bâti	62,32	65,95	71,12	71,12	68,53	65,94

Les **taux d'imposition**, qui n'ont pas augmenté entre 2012 et 2016, **baissent en 2018 - comme en 2017 - suite à l'accord fiscal et financier** adopté en mars 2017 par Dinan Agglomération. Celui-ci repose sur le principe d'une neutralisation fiscale sur 3 ans en lien avec l'intégration fiscale progressive sur 3 ans des taux communautaires (harmonisation des taux des ex-communautés de commune à horizon 2019). Cette intégration repose sur deux engagements :

- les communes s'engagent à faire évoluer leurs taux communaux de manière à ce que la fusion ait un effet neutre pour les contribuables (sauf souhait unilatéral d'une commune d'introduire néanmoins un accroissement de ses taux) ;
- simultanément, Dinan Agglomération s'engage à compenser les baisses de recettes fiscales pour les communes qui doivent réduire leurs taux.

Pour ce qui concerne Evran, la situation en 2018 est la suivante :

- Le produit fiscal avec les taux de TH et de TF corrigés pour 2018 suivant lissage (indiqués dans le tableau plus haut) est de 474 271 € (*art. 73111*) ;
- L'attribution de compensation versée par Dinan Agglomération augmente donc pour neutraliser cette seconde baisse de taux pour un montant de 34 944 € compris dans le montant de 72 484 € figurant sur la ligne Attribution de compensation (*art. 7321*)⁴.

Globalement, les recettes d'impôts et taxes enregistrent une évolution légèrement positive (+1,4%), passant de 600 413 € à 609 020 €. Rappelons que la progression de celles-ci avait commencé à se ralentir en

⁴ A noter : Le montant indiqué au BP 2017 pour cet article était sous-évalué suite à une imputation erronée de la première attribution de compensation liée à l'harmonisation fiscale (17 472 €) sur la ligne 7325 (surévaluant de ce fait le montant BP 2017 pour le FPIC) au lieu de la ligne 7321.

2014-2015, pour stagner en 2016 et connaître une baisse non négligeable en 2017, liée notamment à la diminution du FPIC cette même année.

DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Après des baisses successives depuis 2015, ce chapitre devrait connaître un rebond en 2018 avec une progression de 6,5% (+ 37 068 €) entre le BP 2017 et le BP 2018.

L'essentiel de la variation est liée à l'évolution de la **Dotation globale de fonctionnement (DGF)** dans ses différentes fractions :

- **Les coupes drastiques sur la Dotation forfaitaire opérées depuis 2014 ont été stoppées.** La légère baisse de la Dotation forfaitaire (- 1256 €) s'explique en raison d'une réduction de la « population DGF » prise en compte dans le calcul de la dotation.
- **La Dotation nationale de péréquation, en baisse continue depuis 2014, enregistre une hausse de 14,3% (+ 6 564 €) ;**
- Enfin et surtout, **la Dotation de solidarité rurale**, qui avait résisté jusqu'en 2017 avant d'être elle-même impactée, **enregistre une très forte progression : +42,8% soit + 58 682 €.**

Ni la Trésorerie, ni la Préfecture n'ont été en mesure de préciser les raisons de cette augmentation. Elle pourrait être liée, au moins partiellement au coup de pouce décidé par le Comité des finances locales en faveur des 10 000 communes rurales les moins riches en février 2018. Toujours est-il que la DGF retrouve un niveau supérieur à celui atteint en 2015.

Les subventions versées pour les emplois aidés (*art. 74718*) enregistrent une baisse très importante, passant de 37 000 € en 2017 à 8 950 € en 2018. C'est l'effet logique de l'arrêt programmé des emplois aidés à compter de septembre 2018 (hors éventuel nouveau contrat avec l'animateur sportif qui ferait l'objet d'un contrat aidé dans le cadre du nouveau dispositif).

Le reversement opéré du budget RPI au profit de la commune d'Evran (*art. 74751*) pour compenser les charges non salariales liées à la cantine et à la garderie augmente légèrement.

Enfin, les subventions de la CAF versées dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse (*art. 7488*) sont budgétées à 17 000 €, soit pratiquement leur niveau du BP 2017.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

L'évolution des autres produits de gestion courante est pratiquement stable avec un montant inscrit de 70 200 € contre 68 750 € en 2017 :

- L'augmentation des revenus de location des salles (*art. 7521*) tient compte des résultats enregistrés en 2017.
- Les crédits pour les autres produits sont reconduits. Ils concernent les revenus tirés de la location des logements (*art. 7522*) et du local de la Poste (*art. 7523*) ainsi que la compensation octroyée par le Département pour l'occupation du Centre de la solidarité départementale (*art. 7588*).

3. SECTION D'INVESTISSEMENT

3.1. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses (réelles) d'investissement projetées pour 2018 s'élèvent à 608 272 € (+9,5%) contre 555 370 € programmées en 2017. Elles traduisent les évolutions suivantes :

- **Dépenses d'équipement :**
 - Les immobilisations en cours (hors opérations) s'élèvent à 83 962 € contre 14 188 € en 2017 (dans les faits, il s'agit pour 2018 d'une réserve non affectée) ;
 - Les opérations d'équipement représentent 321 585 €, soit un montant légèrement en-dessous de la programmation de 2017 (344 852 €).
- **Dépenses financières :**
 - Les crédits pour les remboursements d'emprunts en capital continuent à baisser (*art.16*); ils sont de 123 945 € en 2018 contre 136 610 € en 2017 ;
 - Une subvention d'équilibre de 41 040 € (*art. 27638*) est inscrite pour versement sur le compte du lotissement Les Noisetiers ;
 - Un montant de 32 840 € est budgétisé sur les dépenses imprévues (*art. 020*).

Les opérations d'équipement programmées pour 2018 sont résumées ci-dessous :

Art.	OPERATIONS	TOTAL (€)
12	Salle des fêtes	42 700
14	Etude diagnostic bourg	50 510
162	Mairie (informatique, autres matériels)	3 025
197	Eglise (chauffage et mise en sécurité)	55 100
209	Ecole publique (installations sports, divers)	6 000
21	Equipement Service Technique (tracteur, autre matériel)	68 080
22	Restaurant scolaire (divers matériels)	3 880
220	Signalisation (signalétique lieux-dits, divers panneaux)	22 200
60	Illuminations	3 000
65	Aménagement du port du canal (éclairage, aire de jeux, tél....)	31 450
68	Travaux voies douces (enlèvement haie, clôture, matériaux,...)	12 700
69	Service périscolaire (machine à laver, sèche-linge, chariot de levage,...)	5 100
70	Défense incendie (poteau incendie)	2 000
71	Bibliothèque (radiateurs)	3 000
72	Equipements socio-culturels (scène démontable)	3 600
	TOTAL	312 345

Pour obtenir le total des opérations d'équipement (321 585 €), il convient d'ajouter les restes à réaliser sur le changement des portes de la salle JdB (7 300€) et sur l'abri de touche (1 940 €).

3.2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 449 128 € contre 175 596 € au BP 2017. Elles comprennent :

- **Recettes d'équipement (115 935 € contre 34 817 € au BP 2017)** : celles-ci incluent les subventions d'investissement suivantes :
 - Contrat de territoire Eglise : 25 000 € versés du Département (*art. 1323*) ;
 - Fonds de concours: 20 000 € versés de Dinan Agglomération (*art. 13251*) ;
 - Subvention pour l'étude de développement d'Evran 2018-2030 : 33 280 € versée de la Région (*art. 13258*) ;
 - Amendes de police : 5 000 € ;
 - DETR : 32 655 € dont 13 876 € pour les travaux de la salle Jean de Beaumanoir et 18 779 € pour les travaux relatifs à l'église.
- **Recettes financières (333 193 €)** :
 - le versement du FCTVA Investissement au titre de la compensation de la TVA payée en 2017 (38 115 € contre 14 096 € budgété en 2017 et 49 586 € en 2016) ;
 - les recettes liées à la taxe d'aménagement estimées de façon prudente à 14 000 € ;
 - les excédents de fonctionnement capitalisés (279 978 €) ;
 - les dépôts et cautionnements reçus et les produits de cession (1 100 €).

Ces recettes n'incluent pas le produit d'une éventuelle cession du presbytère en 2018.

4. SITUATION DES EMPRUNTS

La dette totale de la commune (en capital) au 31 Décembre 2017 s'élevait à 1 278 534 € (cf. Note CA 2017). Aucun emprunt n'étant prévu en 2018, l'endettement de la commune à fin décembre 2018 sera ramené à 1 154 589 €, soit 660 € par habitant⁵ (contre 1 858 700 € et 1 088 €/habitant en début de mandat).

Les annuités d'emprunts pour 2018 (capital et intérêts) totalisent 168 945 € contre 186 610 € en 2017.

⁵ Population au 01/01/18 : 1749 habitants.

ANNEXE 1 : DETAIL SUR COMPTES DE TRAVAUX

60633 – Fournitures de voirie (travaux en régie/voirie)		6068 - Autres Fournitures (travaux en régie/bâtiments)	
travaux cour école jules verne	3 000	travaux pourtour Eglise	
Aménagement voies douces Bétineuc	12 000	travaux salle E,Bouhours	4 800
aménagement parking au port	3 000	changement radiateurs bibliothèque	
Mat/embellissement cour bibliothèque+ADAP	1 000	Nettoyage salle beaumanoir	650
Peinture passage piétons		rideau de fer vestiaire stade	
empierrement chemins	8 500	travaux à transférer en investissement	5 450
enrobé à froid	350	Fournit salles communales (Peinture+Elec)	2 500
Divers travaux	1 000	Faënce Cantine	
dont travaux à transférer en investissement	19 000	Divers	2000
		service Jeunesse : matériel pour activités	3300
Total compte 60633	28 850	Sous total	13 250
615231 : Entretien voiries (entreprises)		615221 - Entretien bâtiments pub (entreprises)	
débroussaillage routes	6 300	entretien chauffage Eglise	1 520
Frais nettoyage caniveaux	5 000	rénovation toiture presbytère	2 000
frais contrôle hydrants		frais de contrôle électrique et gaz	4 000
PATA voirie communale et communautaire (communal : 19 008)	17 000	frais vidange fosses septiques	700
entretien des fossés	8 000	frais nettoyage vitres	530
désherbage (stereden)	6 100	frais divers	3 450
Peinture routes	1 200		
Total compte 615231	43 600	Total compte 615221	12 200
615232- Entretien réseaux (entreprises)		6156 - Maintenance	
forfait entretien EP	5 600	contrat ADSL CMS	360
Frais entretien réseau EU et Pluvial	1 000	Copieur	3 000
Total compte 615232	6 600	logiciels mairie	1 850
		licence oracle	45
		maintenance informatique+accomp réseau	1 140
		Ascenseur	1 300
		frais vérif mairie sdf et exutoires fumée	570
		frais vérif extincteurs	1 340
		frais vérif alarme cantine	550
		maintenanncce téléphones mairie	370
		maintenance chaudières logts école	385
		maintenance cloches	350
		maintenance portail familles	870
		maintenance microbib	390
		Contrat entretien chauffage église	1 150
		Total compte 6156 (arrondi à 13 000 €)	13670